



Communiqué de presse

20.10.2020

Liaisons directes et rapides pour les cyclistes au centre ville!

Depuis le mois d'août, la Ville de Luxembourg a temporairement fermé la rue du Fossé entre la rue de l'Eau et la rue du Nord au trafic de transit motorisé pour y promouvoir les déplacements à pied et vélo. Ceci implique une amélioration de la qualité de vie de cet endroit pour les habitants et visiteurs de la ville.

ProVelo (Lëtzebuenger Vëlos-Initiativ) a.s.b.l. salue vivement les nouvelles récentes que cet apaisement temporaire pourrait être maintenu de façon définitive. Nous sommes cependant d'avis que ce tronçon devra être fermé pour le trafic motorisé et que seule la mobilité active devra y trouver sa place. Ceci constituerait un autre petit pas vers une diminution de la dominance de la voiture individuelle dans le paysage urbain de notre ville.

Contrairement aux avis de différents acteurs, qui pointent sur l'importance que représente un accès direct aux commerces du centre ville par voiture, nous plaidons pour une fermeture complète au trafic motorisé. De nombreuses études internationales démontrent que la fermeture pour le trafic motorisé entraîne généralement une croissance de fréquentation et des bénéfices économiques dans ces zones.

Dans le contexte de l'apaisement définitif, nous aimerions signaler qu'il sera impératif d'assurer un accès bidirectionnel aux cycles sur ce tronçon, actuellement en sens unique, pour éviter aux cyclistes le détour par la rue du marché-aux-herbes, qui est fortement encombrée par les terrasses des différents locaux, surtout lors de la période estivale.

Ceci vaut d'autant plus si on prend en compte que cette liaison cyclable représente l'axe cyclable principal « est » de la capitale, reliant son nord (Limpertsberg/Kirchberg/vallée de l'alzette) et son sud (quartiers de la gare) par le parc Pescatore, le Viaduc et l'avenue de la gare, avec un accès direct au centre ville.

En même temps il nous semble primordial dans ce contexte de réaliser finalement une liaison cyclable bidirectionnelle rapide « ouest » entre ces deux pôles de la ville, en installant des voies cyclables dans les deux sens sur l'entièreté du boulevard Prince Henri (concept vélo de la Ville de Luxembourg de 2013). Ceci permettra aux cyclistes d'éviter au maximum les situations de conflit avec les piétons au parc municipal, en leur mettant à disposition une infrastructure dédiée, confortable et sans obstacles pour rejoindre la piste cyclable de l'avenue de la liberté

Nous invitons la Ville de Luxembourg de revoir leurs infrastructures pour la mobilité active dans un contexte global, afin d'améliorer la sécurité des cyclistes sur leur territoire entier. Ceci dans le but d'honorer une déclaration du conseil des échevins de la Ville de Luxembourg, de janvier 2006, qui visait une augmentation de la part modale des déplacements en vélo à 10% pour 2015.